



Politique Québec, ville active

Juin 2025

VILLE DE
QUÉBEC



Table des matières

Message du maire de Québec, Bruno Marchand	5
Message du responsable des loisirs et des sports, Jean-François Gosselin	7
Mise en contexte	8
QUÉBEC, UNE VILLE ACTIVE	11
Consultation citoyenne – Décembre 2024.....	12
Participation des jeunes – Février 2025.....	14
Journée de réflexion avec les organismes – Mars 2025.....	16
PORTRAIT DE LA VIE ACTIVE À QUÉBEC	17
Une offre diversifiée	18
Une forte participation annuelle.....	19
Des organismes de proximité	19
Des infrastructures d'envergure	20
Une offre de proximité	22
POLITIQUE QUÉBEC, VILLE ACTIVE	23
Énoncé de position.....	24
Objectif de la Politique.....	26
Portée de la Politique et rôle de la Ville.....	27
Principes directeurs	28
ORIENTATIONS ET PLAN D'ACTION	31
Orientations	32
Plan d'action	36

A portrait of a middle-aged man with short brown hair, smiling broadly. He is wearing a black turtleneck sweater under a black blazer. The background is a solid blue color. On the left side, there is a vertical strip of white text with blue letters, partially cut off. The visible text includes "ectif", "uté", "tive", and "a!". Above the text, there are several white line-art icons on a blue background, including a pencil, a globe, a game controller, a musical note, and a person running.

Je suis convaincu que les municipalités ont le devoir de promouvoir des modes de vie actifs pour l'ensemble de leur population. Offrir des activités physiques accessibles, variées et inclusives n'est pas seulement une question de bien-être individuel : c'est un engagement tangible en faveur de la qualité de vie, de la santé publique et du dynamisme de notre communauté.

Une ville qui valorise l'activité physique est une ville plus épanouie, plus solidaire et plus attrayante pour l'ensemble de sa population. Grâce aux initiatives que nous déployons dans nos espaces publics et nos infrastructures sportives, nous cherchons à bâtir un environnement plus sain, plus actif et mieux connecté. Cette démarche s'inscrit également dans une logique de développement durable, contribuant à créer des milieux de vie résilients, aujourd'hui et pour les générations futures.

Les bénéfices d'une offre d'activités physiques, sportives et de plein air diversifiée vont bien au-delà de l'amélioration de la condition physique. L'activité physique régulière favorise le bien-être mental, aide à gérer le stress,

renforce l'estime de soi et encourage la socialisation. Elle crée des espaces de rencontre et des occasions de tisser des liens, tout en permettant à chaque personne de s'intégrer pleinement à la vie communautaire.

Promouvoir une ville active, c'est aussi contribuer à la création de milieux de vie plus durables. C'est ensemble que nous construirons un avenir sain et solidaire.

Pour concrétiser cette vision, la Ville de Québec se dote d'une politique de la vie active. Portée par une ambition claire, elle souligne l'importance que nous accordons à l'activité physique, sportive et de plein air en tant que priorité municipale. Elle définit nos grandes orientations et les actions à entreprendre pour répondre aux besoins actuels et futurs de notre population.

Ensemble, faisons de Québec une ville toujours plus active.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Bruno Marchand
Maire de Québec

**Comptant plus
de 550 parcs
et 400 installations
sportives, la Ville
continue d'offrir
une qualité de vie
inégalée à sa
population.**



La Politique Québec, ville active est le résultat d'un travail concerté avec l'ensemble des partenaires du milieu.

Les activités proposées par les organismes soutenus et reconnus par la Ville de Québec forment le cœur de notre offre en matière d'activités physiques, sportives et de plein air. Qu'il s'agisse de matchs et d'entraînements de hockey ou de séances d'exercice en plein air, ces organismes jouent un rôle essentiel dans la réalisation de notre ambition : faire de Québec une ville active, inclusive et dynamique.

En collaboration avec ses partenaires, la Ville agit — et entend continuer d'agir — comme une référence en matière d'activités physiques, que ce soit dans les espaces publics ou au sein de ses nombreuses infrastructures. Ces actions ont des effets profonds sur la santé, le bien-être et la vitalité de notre communauté.

Nous avons à cœur de garantir à chaque personne la possibilité de pratiquer l'activité physique de son choix, dans un cadre équitable et accessible. Avec l'une des offres les plus riches de la province, Québec continue de se distinguer par la qualité de vie qu'elle offre à sa population.

Grâce à son soutien constant et à l'accompagnement des nombreux partenaires engagés, la Ville affirme l'importance d'une communauté active.

Par cette Politique, nous nous donnons les moyens de poursuivre ce développement et de renforcer, collectivement, notre engagement envers un mode de vie actif pour toutes et tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.-F. Gosselin', with a stylized flourish at the end.

Jean-François Gosselin,
responsable des loisirs et des sports

Mise en contexte

En 2004, la Ville de Québec, récemment fusionnée, présentait sa première Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air.

Cette initiative, menée par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, visait à transmettre un message fort et inspirant pour les citoyens et citoyennes. À ce moment-là, la Ville s'était fixé comme objectifs de confirmer son rôle pivot, d'investir dans ses infrastructures et de miser sur l'excellence pour soutenir le développement des années à venir.

Vingt ans plus tard, la Ville de Québec a évolué, passant de moins de 400 000 habitants et habitantes à près de 550 000. Plus spécifiquement, le contexte analysé dans le cadre de la Politique de 2004 a connu de grands changements, notamment les suivants :

1

La progression de la pratique libre par rapport aux activités organisées¹

Les récentes années témoignent d'une tendance à la hausse de la pratique libre, qui rejoint un éventail plus large de personnes par rapport au loisir organisé. Les gens souhaitent pratiquer leurs loisirs quand ils le veulent, avec qui ils veulent et, dans une certaine mesure, comme ils le veulent.

2

L'influence accrue de la proximité dans les choix d'activités

En matière d'activités physiques, en particulier dans le domaine du plein air, la proximité est devenue l'un des facteurs les plus recherchés. Les récentes transformations des modes de vie ont en effet renforcé son importance dans le choix des activités. Pour certaines personnes, la proximité s'avère même essentielle au succès de la pratique².

3

L'utilisation des modes de transport actifs au quotidien

Le transport actif contribue à la vitalité des milieux, tant par ses effets directs sur les utilisateurs et utilisatrices que par ses effets indirects, tels que la réduction de l'utilisation de voitures. Lors d'une journée typique en semaine, la population de Québec réalise environ 184 000 déplacements en transport actif. Cette tendance présente par ailleurs un potentiel significatif, avec une estimation de 268 000 déplacements supplémentaires possibles³.



4

L'importance croissante des saines habitudes de vie

Seulement 19 %⁴ des moins de 18 ans pratiquent suffisamment d'activités physiques de loisir au cours d'une année. L'adoption de saines habitudes de vie, parmi lesquelles l'activité physique joue un rôle clé, demeure donc un enjeu majeur.

5

La dynamique du télétravail

Les dernières années ont été marquées par des changements dans les modes de travail, notamment avec l'essor du télétravail qui a modifié la répartition de l'utilisation du temps. Cette évolution a permis un gain de temps moyen d'une heure par jour, dont dix minutes sont consacrées aux loisirs actifs⁵. Cette nouvelle réalité offre à certaines personnes l'occasion de profiter davantage des infrastructures de proximité.

- 1 « Enjeux, besoins et tendances en loisir : Résultats de la troisième édition de la cellule de veille », Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, vol. 21, no 14, 2024
- 2 « Le plein air de proximité – Fiche synthèse », Guides Sports Loisirs de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP).
- 3 Vision de la mobilité active de la Ville de Québec
- 4 « Pour être considérés comme actifs », Institut de la statistique du Québec, septembre 2022. *Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019*.
- 5 Gilles Pronovost, « Le télétravail rend-il plus heureux? Les paradoxes du temps libéré », Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, vol. 21, no 16, 2024.

Ces différentes transformations ont conduit la population et les partenaires du milieu à être davantage sensibilisés à l'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif et de promouvoir les saines habitudes de vie. À cet égard, la Ville de Québec et ses partenaires ont su développer leur expertise et jouer un rôle prépondérant dans la communauté. Mentionnons : l'Université Laval, Excellence sportive Québec-Lévis (ESQL), la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ), la Commission des champs de bataille

nationaux (CCBN) et l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN), sans oublier de nombreux organismes sportifs, de plein air et de loisirs qui sont reconnus par la Ville de Québec.

Face au contexte actuel, il devenait primordial de réviser les orientations adoptées en 2004 afin de préserver l'esprit de la Politique et ses fondements. La Ville propose donc une politique actualisée et adaptée aux réalités d'aujourd'hui, qui fixe un objectif rassembleur et définit les actions nécessaires pour l'atteindre.





QUÉBEC, UNE VILLE ACTIVE

Consultation citoyenne – Décembre 2024

Une consultation citoyenne, réalisée par l'entremise d'un questionnaire en ligne en décembre 2024, avait pour objectif de mieux comprendre le portrait de la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air ainsi que les besoins qui y sont associés. Cette consultation a rejoint 1 267 répondants et répondantes et a permis de faire plusieurs constats pouvant influencer la suite de la Politique :

63 %

ont indiqué pratiquer
régulièrement du sport
ou des activités physiques
ou de plein air

92 %

ont affirmé pratiquer
une activité de plein air



Cette consultation a permis de mieux cerner les habitudes de pratique de la population. Motivés principalement par le désir de maintenir leur forme physique et par le plaisir que procurent ces activités, les individus interrogés ont néanmoins identifié deux principaux obstacles à leur pratique : les horaires des activités offertes et le manque de temps.

En outre, les résultats montrent que les infrastructures municipales, scolaires et communautaires sont les plus utilisées. La proximité et l'accessibilité de ces installations sont jugées essentielles par la majorité des répondants et répondantes pour continuer leurs activités physiques, sportives et de plein air.

La consultation a également mis en lumière une préférence pour les activités en pratique libre accessibles en tout temps, comme la marche. Toutefois, le tiers des répondants et répondantes a mentionné être membre d'un club, d'un groupe ou d'un organisme en lien avec la pratique d'activités physiques, sportives ou de plein air, soulignant l'importance des organismes et de leur rôle.

91%

estiment que la Ville devrait prioriser ses investissements dans des infrastructures de proximité

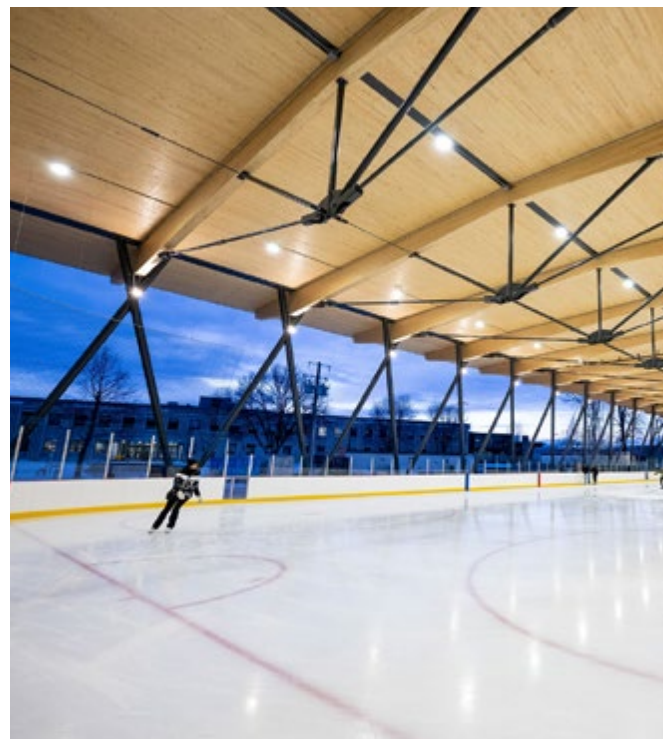


Enfin, parmi les enjeux identifiés en matière d'activités physiques, sportives et de plein air, les trois suivants ont été considérés comme prioritaires :

La pérennité
des infrastructures

La baisse de l'activité physique
chez les enfants et les jeunes

L'accessibilité, l'équité
et l'inclusion



Participation des jeunes – Février 2025

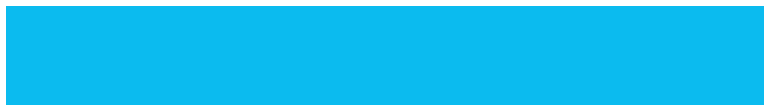
Lors du Forum jeunesse qui s'est tenu le 26 février 2025, les participantes et participants âgés de 15 à 21 ans ont eu l'occasion de prendre part à un atelier consacré aux loisirs sportifs. Les activités proposées lors de cet atelier ont permis de recueillir des informations précieuses sur ce groupe d'âge.

Les trois principaux facteurs qui incitent les jeunes à pratiquer leurs activités préférées sont l'occasion de socialiser, d'être actif et de se dépasser. Les répondants et répondantes ont également identifié les principaux éléments qui facilitent leur pratique : la quantité d'installations disponibles, l'offre de proximité et le faible coût ou la gratuité des activités. Chez les filles, l'importance d'avoir des espaces et des occasions de pratiquer des activités entre elles a aussi été soulignée.

PRINCIPAUX FACTEURS

qui incitent les jeunes à pratiquer
leurs activités préférées :

- 1 Socialiser
- 2 Être actif
- 3 Se dépasser



Un exercice de création de parcs a permis de faire ressortir ce qui est le plus important pour les jeunes lorsqu'ils fréquentent ces lieux. Même s'ils n'y pratiquent pas nécessairement un sport, le déplacement actif vers ces espaces constitue souvent une activité mobilisatrice et correspond aux objectifs de la Politique. Les éléments les plus importants pour leurs parcs et sites de plein air incluent :

L'animation : présence d'activités, prêt de matériel et surveillance

Des espaces disponibles pour les activités libres et de participation spontanée

La présence d'installations sanitaires fonctionnelles et ouvertes

Des espaces dédiés à la détente et aux rassemblements

Des terrains sportifs en bon état

Enfin, cet exercice a été l'occasion de consulter les jeunes sur les meilleurs moyens de les informer des occasions d'être actifs dans la Ville et de connaître l'offre d'activités. Les principaux canaux de communication identifiés ont été les suivants :

Les réseaux sociaux

Les établissements scolaires

Les parents

Les informations actualisées et centralisées sur le site Web de la Ville

Journée de réflexion avec les organismes – Mars 2025

Le 13 mars 2025, une journée de réflexion a été organisée, réunissant des représentants et représentantes d'organismes et des partenaires de la communauté œuvrant dans les domaines du sport, de l'activité physique et du plein air. Au total, 88 personnes se sont inscrites à l'événement.

Au cours de cette journée, trois ateliers de travail ont eu lieu, durant lesquels les participants et participantes ont pu :

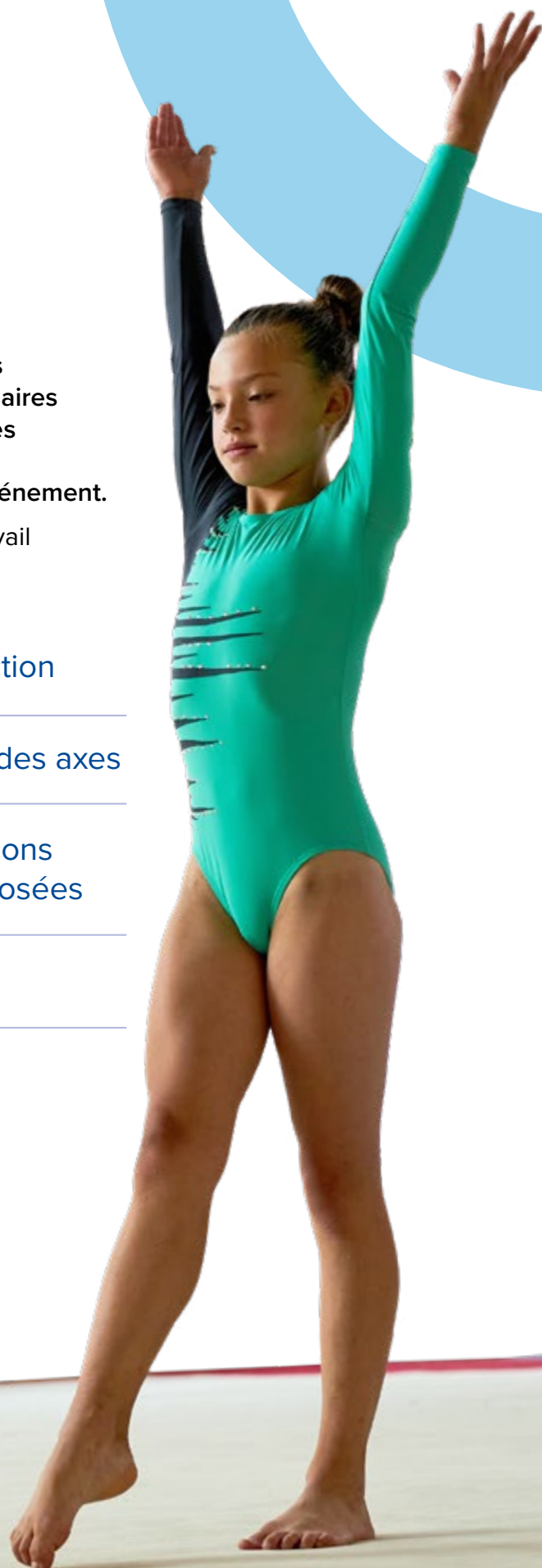
Échanger sur le contenu du plan d'action

Appuyer le choix des orientations et des axes

Formuler 534 ajustements, améliorations et commentaires sur les actions proposées

Suggérer 24 autres actions

Prioriser les actions proposées





PORTRAIT DE LA VIE ACTIVE À QUÉBEC

Une offre diversifiée



23 bassins intérieurs



46 bassins extérieurs



49 centres communautaires / **143** pavillons de service



262 terrains sportifs



559 parcs



28 aires de planche à roulettes



2 patinoires réfrigérées couvertes*



87 patinoires extérieures



85 surfaces glacées



16 sites de plein air / **9** pôles de plein air

* Patinoire du parc Bon-Pasteur en construction. Ouverture prévue pour la saison hivernale 2025-2026.

Une forte participation annuelle

600 000

Visites au
Centre de glaces
Intact Assurance

14 854

Inscriptions
aquatiques

546 183

Visites des bassins
extérieurs

182 000

Utilisateurs
et utilisatrices
des patinoires
extérieures

Des organismes de proximité

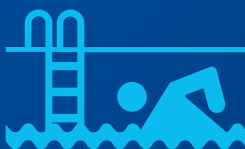
Sports : **89**



Parcs et plein air : **54**



Aquatique : **9**



Loisirs : **143**



Des infrastructures d'envergure

La Ville de Québec encourage une vie active et dynamique auprès de sa population grâce à des investissements réalisés dans des infrastructures de qualité, accessibles, nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire. En plus d'investir dans une offre de proximité pour les citoyens et citoyennes, la Ville contribue au développement de plusieurs infrastructures de calibre national et international, comme :

Le Centre de glaces
Intact Assurance



Le Stade
Canac



Photo : Christian Gingras

Le PEPS de l'Université Laval



Le Centre multifonctionnel de curling*



* En construction.
Entrée en fonction prévue à l'hiver 2027.

Une offre de proximité

Dans le secteur du plein air, depuis les dernières années, les adeptes bénéficient d'un accès gratuit aux sites de plein air et à plus de 559 parcs. Cela leur permet notamment de pratiquer la randonnée, le vélo et la course ou d'effectuer des séances d'entraînement sur des circuits spécialement aménagés.

Combinés à un vaste réseau de pistes cyclables et de sentiers pédestres accessibles en toutes saisons, ces espaces naturels témoignent de la vision de la Ville en matière de mobilité active. Permettant la tenue de courses, de randonnées cyclistes et de diverses activités gratuites et en libre accès, ces aménagements contribuent à une programmation diversifiée, ce qui facilite la participation de tous et toutes. L'ensemble de l'offre favorise ainsi un mode de vie sain et durable.

Plus de 250 organismes reconnus par la Ville de Québec s'impliquent dans les domaines de l'activité physique, du sport et du plein air. Ils soutiennent ainsi le développement de nombreuses initiatives et de l'offre destinée aux citoyens et citoyennes. La gratuité des plateaux sportifs mis à la disposition de ces organismes reconnus permet de desservir toutes les clientèles, tout en démocratisant l'accès aux installations et en réduisant considérablement les obstacles financiers auxquels ces organismes font face.

De plus, Québec accueille une multitude d'événements sportifs et participatifs d'envergure, avec des compétitions allant du niveau local à international, au bénéfice des personnes participantes et pour le plaisir des nombreux spectateurs et spectatrices.



[illegible]

Énoncé de position

La Ville de Québec se positionne comme une capitale dont la priorité est de promouvoir un mode de vie physiquement actif. Elle se distingue par son offre de services accessible et innovante, ses infrastructures de proximité polyvalentes et de qualité ainsi que ses organismes et partenaires engagés et concertés avec la Ville.

L'objectif est d'encourager et de maintenir une vision commune parmi les divers acteurs et actrices de l'administration municipale, leurs partenaires et les organismes présents sur le territoire. Cette vision, axée sur l'activité physique, le sport et le

plein air, doit guider toutes les actions qui visent à améliorer la qualité de vie de la population, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire ou de la mise en place de nouveaux services, pour faire de Québec la ville la plus active au Canada.



LA VILLE S'ENGAGE À :

Demeurer un vecteur de développement de l'activité physique afin d'encourager ses partenaires, ses organismes et ses citoyens et citoyennes à se développer et à former une communauté active

Soutenir cette communauté
en lui offrant des infrastructures
et des programmes alignés sur
ses besoins et les innovations

Être à l'affût des tendances
et des nouveautés afin
d'intervenir de manière
stratégique auprès de
ses partenaires



Objectif de la Politique

L'objectif de la Politique est de positionner l'activité physique, le sport et le plein air comme des leviers essentiels dans le développement de la population et l'amélioration de sa qualité de vie. La Ville de Québec souhaite aussi maintenir son engagement à être la ville la plus active auprès de ses citoyens et citoyennes, non pas par mérite, mais bien pour que ses actions aient des retombées concrètes pour la population.



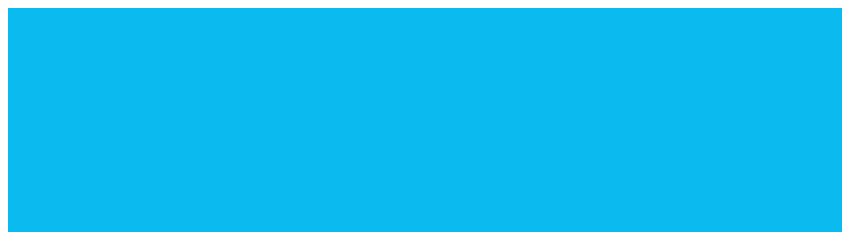
Portée de la Politique et rôle de la Ville

La Politique se veut un outil permettant de souligner les initiatives de la Ville, de ses partenaires et des organismes en matière d'activités physiques, sportives et de plein air. Elle intègre des actions concrètes et ciblées, interpellant les partenaires de la communauté afin d'agir au bénéfice des citoyens et citoyennes.

La Politique Québec, ville active cible l'ensemble des actions réalisées par la Ville et ses collaborateurs et collaboratrices, en lien avec les infrastructures, la programmation,

la concertation, ainsi que des relations entre la Ville et ses partenaires.

Avec cette Politique, la Ville réaffirme son rôle en tant que principale actrice du développement et du financement des infrastructures de proximité. Elle agit également comme facilitatrice et mobilisatrice auprès de ses partenaires gouvernementaux, communautaires, scolaires et privés. Ces actions s'inscrivent dans un plan stratégique d'une portée à moyen et long terme, qui soutient la mise en œuvre de la Politique.



Principes directeurs



L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

L'accessibilité universelle est une approche inclusive qui vise à ne poser aucune limite aux individus, quelles que soient leurs capacités, dans le but de garantir une expérience de qualité tout en respectant l'autonomie de chaque personne. Elle implique notamment l'adaptation des lieux, des services et des environnements.



L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Dans le souci de répondre aux réalités propres à chaque quartier tout en tenant compte des besoins actuels et émergents, la Ville s'efforce de promouvoir une équité territoriale dans la répartition des ressources et des services. Cette équité repose sur une prise en compte des spécificités territoriales pour mieux répondre aux besoins de la population et avoir une approche plus adaptée, tant pour les développements actuels que pour ceux à venir.



LA COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale caractérise une communauté dans laquelle les citoyens et citoyennes font preuve de solidarité, partagent des valeurs communes et ressentent un fort sentiment d'appartenance. Pour réduire les disparités sociales et économiques, la Ville agit avec résilience en tenant compte des besoins de toutes ses clientèles, notamment ceux des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes.



LA SANTÉ DURABLE

La santé durable englobe la santé physique et psychologique, tant au niveau individuel que collectif. Sur le plan municipal, elle nécessite la création de milieux de vie favorables au développement et au maintien de saines habitudes de vie.



LA PROGRESSION DE LA PRATIQUE

Le sport, le plein air et l'activité physique sont pratiqués par tous et toutes, dans divers lieux et à différents niveaux. Ces niveaux de pratique nécessitent parfois des aménagements physiques spécifiques ainsi qu'un soutien en adéquation avec les efforts déployés. À cet effet, on distingue différents niveaux de pratique de l'initiation à l'excellence⁶. Les niveaux débutant et intermédiaire sont les plus répandus et regroupent la majorité des personnes actives dans le sport, que ce soit en autonomie ou dans un cadre structuré. Le niveau d'excellence joue quant à lui un rôle particulier, en influençant l'individu dans sa quête de dépassement, mais aussi en influençant la collectivité en devenant une source d'inspiration et de motivation.

⁶ « Fondements de la pratique sportive au Québec »,
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019.





ORIENTATIONS ET PLAN D'ACTION



Orientations

La présente Politique se décline en trois grandes orientations qui couvrent l'entièreté de son champ d'action.

1

Des infrastructures et des espaces de proximité, de qualité et polyvalents représentant une base solide pour établir une communauté active

La Ville joue un rôle central dans le développement et la gestion des infrastructures publiques destinées aux activités physiques, sportives et de plein air sur son territoire. Grâce à leur proximité, ces infrastructures constituent le principal point d'accès permettant aux citoyens et citoyennes de profiter d'une variété d'activités physiques. Cette proximité doit être considérée dans la planification de la Ville, mais pour répondre efficacement aux besoins de la population et atteindre les objectifs de la politique municipale, les infrastructures doivent également être polyvalentes et accessibles.

Par ailleurs, la Ville conserve un rôle essentiel en matière d'équipements de pointe, lesquels sont indispensables au développement de la pratique. Ces installations doivent répondre aux besoins spécifiques des clientèles compétitives, tout en bénéficiant à l'ensemble de la communauté. Pour assumer ce rôle et mieux répondre aux besoins de la population, la Ville peut établir différents partenariats, notamment avec le secteur privé et certains organismes.

2

Une offre diversifiée, accessible et innovante pour répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens et citoyennes

La Ville de Québec concentre ses efforts sur la mise en place d'une offre d'activités libres et programmées répondant aux attentes et aux besoins de sa population. Cette offre se distingue par l'absence de barrières physiques, favorisant une pratique inclusive adaptée aux capacités de chaque individu. Elle repose principalement sur l'implication des organismes reconnus par la Ville, dont le rôle est essentiel. Le soutien apporté par la Ville à ces organismes constitue une condition indispensable pour maintenir cette diversité d'activités.

En outre, la Ville se démarque par son approche novatrice, non seulement dans le déploiement de ses infrastructures, mais aussi dans son travail de veille stratégique, qui lui permet de planifier et d'adapter son offre en fonction de l'évolution des besoins et des tendances. Pour la Ville, cette offre représente l'un de ses principaux leviers d'action, étant donné son impact significatif sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

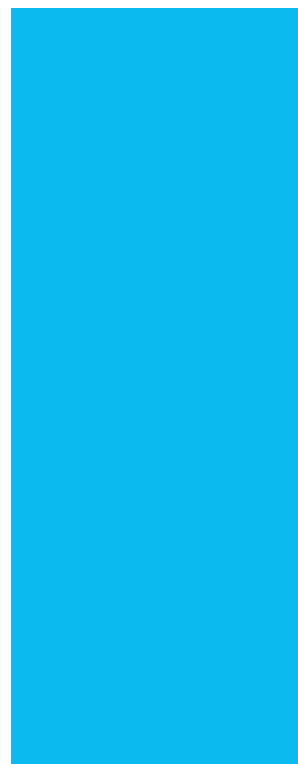
3

La Ville, les organismes et les partenaires collaborant pour développer une communauté active

La pratique d'activités physiques, sportives et de plein air regroupe un ensemble de partenaires qui doivent travailler vers un objectif commun. En ce sens, la Ville reconnaît leur rôle et déploie des efforts pour les soutenir par différents moyens. Puisqu'elle agit sur le même territoire, le partage, la concertation et la mise en commun représentent des moyens

clés sur lesquels la Ville s'appuie pour renforcer cette collaboration.

À travers la Politique Québec, ville active, la Ville vise à mieux définir son rôle auprès des partenaires présents sur son territoire, ainsi qu'à l'assumer pleinement, afin de développer une communauté active.



Plan d'action

Afin de concrétiser l'objectif de la Politique, d'influencer la communauté et d'inciter celle-ci à être active, la Ville propose un plan d'action structuré et concret. Pour chacune des grandes orientations, différents axes ont été identifiés pour déterminer des actions plus spécifiques à poser. Ce plan devient ainsi l'outil principal permettant d'évaluer l'atteinte de l'objectif de la Politique.



Le plan d'action proposé ne reprend pas l'ensemble des mesures issues des autres planifications municipales qui touchent l'activité physique, le sport et le plein air. Cependant, celles-ci sont suivies et soutenues par l'entremise des moyens issus du plan d'action de la présente Politique. Ces planifications sont les suivantes :

Plan d'action en accessibilité universelle

Plan directeur du plein air urbain

Plan directeur aquatique

Plan directeur des bâtiments de loisirs communautaires

Plan directeur du parc naturel du Mont-Bélair

Politique de développement social 2025-2035

Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif

Vision de la mobilité active

Vision et plan d'action en itinérance

Vision et plan d'action en immigration

De plus, au même titre que les planifications qui ont été adoptées, les actions issues des autres planifications en cours ou à venir seront suivies et soutenues par l'entremise du plan d'action.

ORIENTATION 1

Des infrastructures et des espaces de proximité, de qualité et polyvalents représentant une base solide pour établir une communauté active.

1.1 ACCESSIBILITÉ

Une offre accessible d'activités physiques, sportives et de plein air repose sur des infrastructures exemptes de barrières physiques et adaptées aux besoins des différentes clientèles. L'accessibilité doit ainsi être un élément essentiel dans les démarches de rénovation, d'amélioration ou de développement des infrastructures, en tenant compte des caractéristiques variées des clientèles et de l'évolution de leurs besoins.

ACTIONS

- 1.1.1 Identifier les obstacles à la pratique de l'activité physique et développer des solutions adaptées aux besoins spécifiques des usagers et usagères dans les infrastructures.
- 1.1.2 Concevoir et rendre les infrastructures plus réactives et mieux adaptées à l'évolution des besoins, en tenant compte des caractéristiques des différentes clientèles.

1.2 POLYVALENCE ET SÉCURITÉ

Les besoins des citoyens et citoyennes en matière d'activités physiques, sportives et de plein air sont variés et en constante évolution. La Ville doit donc faire preuve d'agilité et veiller à mettre en place des infrastructures polyvalentes. Par ailleurs, la Ville reconnaît l'importance de la sécurité pour ses utilisatrices et utilisateurs, qu'ils soient pratiquants ou spectateurs. Assurer cette sécurité nécessite une vigilance constante, tant pour ce qui est de l'entretien et du développement des infrastructures que pour les mises à niveau indispensables à leur maintien.

ACTIONS

- 1.2.1 Aménager, conserver et protéger des espaces libres dans les parcs pour répondre aux besoins de la pratique libre.
- 1.2.2 En collaboration avec les organismes, concevoir des aménagements multifonctionnels afin d'optimiser l'utilisation annuelle des équipements.
- 1.2.3 Préserver la qualité et la sécurité des infrastructures par un plan de maintien des actifs qui inclut notamment des entretiens réguliers et préventifs.



1.3 **DESSERTE ET PROXIMITÉ**

La Ville de Québec s'efforce de mettre en place une offre répartie sur l'ensemble de son territoire et a le souci d'assurer la proximité de ses infrastructures, ce qui se traduit par des investissements. Cette proximité est le premier facteur de réussite d'une communauté active, puisqu'elle contribue de manière importante à la participation de tous et toutes.

ACTIONS

- 1.3.1 Réviser et mettre à jour les planifications stratégiques en visant une répartition équitable des infrastructures et des équipements sur le territoire.
- 1.3.2 Évaluer et ajuster la vocation des équipements existants en vue de répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices et à l'évolution des nouvelles pratiques.
- 1.3.3 Favoriser l'implantation d'équipements de proximité dans les quartiers et évaluer la faisabilité de la création de pôles de pratique, en particulier pour les sports organisés.

ORIENTATION 2

Une offre diversifiée, accessible et innovante pour répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens et citoyennes.

2.1 TENDANCES ET CONNAISSANCE DU MILIEU

La Ville de Québec met en avant l'importance de suivre l'évolution des tendances qui influencent les pratiques. Au-delà de ce suivi, elle insiste sur la nécessité d'accompagner ses partenaires afin qu'ils restent alignés avec ces tendances. Dans cette optique, la Ville souligne l'importance de mettre en place des moyens pour recenser les nouvelles pratiques, collaborer avec de nouveaux partenaires et faciliter les échanges entre les acteurs et les actrices du milieu. Ces initiatives visent à maintenir et à dynamiser les efforts déployés en ce sens.

ACTIONS

- 2.1.1 En collaboration avec les organismes, réaliser des consultations auprès des différentes clientèles pour recueillir leurs avis et comprendre leurs attentes.
- 2.1.2 Utiliser les données disponibles pour analyser et ajuster l'offre afin de mieux anticiper les tendances du marché.
- 2.1.3 Consulter les organismes relativement à leurs réalisations et les impliquer dans le bilan de la Politique.

2.2 DES ENVIRONNEMENTS DE PRATIQUE SÉCURITAIRES ET INTÈGRES

La Ville propose une offre de proximité variée qui s'inscrit dans une vision plus globale où la sécurité occupe une place essentielle. Comme le sentiment de sécurité est directement influencé par l'aménagement des lieux, celui-ci constitue un facteur clé, tant pour les pratiquants et pratiquantes que pour les spectateurs et spectatrices. Les environnements de pratique comprennent plusieurs éléments, notamment les aménagements physiques, l'encadrement, le respect des normes et la supervision.

ACTIONS

- 2.2.1 Mettre en place, en collaboration avec les partenaires de la Ville, des mesures de sécurité et d'encadrement éthiques visant la pratique d'activités physiques sécuritaires.
- 2.2.2 Former le personnel et les bénévoles et leur fournir les outils nécessaires pour qu'ils puissent intervenir efficacement auprès des différentes clientèles, en collaboration avec les partenaires de la Ville.
- 2.2.3 Sensibiliser les usagers et usagères à adopter de bonnes pratiques et de bons comportements dans les installations sportives et de plein air.
- 2.2.4 Mettre en place des stratégies pour améliorer le sentiment de sécurité afin d'encourager les gens à fréquenter les parcs.

2.3 L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE

Considérant son rôle prépondérant en matière d'infrastructures, la Ville souhaite promouvoir une offre accessible à toutes les clientèles. À cette fin, elle désire mettre en œuvre des actions pour améliorer l'accessibilité de son offre, tant sur le plan financier que temporel, tout en tenant compte des clientèles à desservir et des différents lieux concernés.

ACTIONS

- 2.3.1 Favoriser l'accès gratuit – ou à coût minime – aux espaces et aux équipements, tout en s'assurant de répondre aux besoins des organismes et de la population en matière d'activités libres et encadrées.
- 2.3.2 Promouvoir l'activité physique à de nouvelles clientèles, entre autres par une offre d'activités sociales, culturelles et patrimoniales dans les installations sportives et de plein air.
- 2.3.3 Améliorer les stratégies de communication et les adapter aux différentes clientèles, telles que les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, les jeunes et les personnes âgées.
- 2.3.4 Soutenir les organismes pour adapter l'offre de services en fonction des disponibilités des clientèles et pour garantir une offre variée d'activités, notamment par le développement de programmes d'initiation et de découverte.

ORIENTATION 3

La Ville, les organismes et les partenaires collaborant pour développer une communauté active

3.1 COOPÉRATION RAPPROCHÉE, SOUTIEN (DANS LA MISSION ET LES INITIATIVES) ET DÉVELOPPEMENT (LES INITIATIVES)

Une communauté active se bâtit grâce à la participation de tous les partenaires. Chacun joue un rôle spécifique selon sa clientèle et son secteur, mais la Ville souligne l'importance d'assurer une cohésion, un partage et une collaboration au bénéfice des citoyens et citoyennes. À cette fin, la Ville identifie des actions pour soutenir les partenaires et maintenir la coopération, afin de favoriser le développement d'une communauté active.

ACTIONS

- 3.1.1 Organiser et soutenir des événements sportifs et de plein air pour encourager l'activité physique et faire découvrir les infrastructures locales.
- 3.1.2 Optimiser le partage des plateaux sportifs en coordonnant les actions des partenaires scolaires, communautaires et civils.
- 3.1.3 Collaborer avec les partenaires afin de développer la pratique sportive, de l'initiation à l'excellence.
- 3.1.4 Encourager et soutenir les partenaires locaux, publics et privés qui désirent renforcer leur collaboration, mutualiser leurs ressources et professionnaliser leur organisation.

3.2 INNOVATION

La Ville soutient les acteurs et actrices de la communauté dans leurs efforts d'innovation, tant en ce qui concerne l'offre de services que les aménagements mis à la disposition des citoyens et citoyennes. Elle souhaite élaborer des stratégies pour soutenir ses partenaires selon différentes approches, au profit de l'ensemble de la communauté. De plus, en tant que contributrice, la Ville vise à innover et à développer son offre, ses aménagements, ses équipements et ses méthodes. Elle doit donc faire figure de modèle, de collaboratrice et de leader en matière d'innovation pour représenter l'ensemble de la communauté.

ACTIONS

- 3.2.1 Instaurer une veille stratégique pour suivre les nouvelles tendances en matière d'activités physiques, sportives et de plein air.
- 3.2.2 Encourager et maintenir les programmes de soutien aux athlètes et aux clubs sportifs, incluant le financement et la reconnaissance.
- 3.2.3 Favoriser la connaissance, partager l'expertise et faire connaître les initiatives inspirantes de la Ville et de ses partenaires.
- 3.2.4 Adopter une approche novatrice dans l'offre de services et l'aménagement des équipements en intégrant les dernières innovations, particulièrement dans les domaines de l'activité physique, de l'accessibilité et de l'inclusion.

3.3 LEADERSHIP ET CONCERTATION

Tout en affirmant son rôle de leader, la Ville encourage activement la concertation avec ses partenaires dans le cadre du développement de la communauté. En se positionnant comme initiatrice de cette concertation, elle s'engage à être présente au sein de la communauté et à lui offrir du soutien. Dans cette perspective, la Ville a défini plusieurs actions destinées à mobiliser l'ensemble des partenaires et à renforcer leur implication.

ACTIONS

- 3.3.1 Définir une vision commune, en concertation avec les partenaires locaux, pour offrir des services de qualité répondant aux besoins à long terme des citoyens et citoyennes.
- 3.3.2 Mettre en place un mécanisme de concertation intersectorielle visant à favoriser le partage de bonnes pratiques et l'innovation dans les domaines des activités physiques, sportives et de plein air.
- 3.3.3 Impliquer les communautés de pratique et les organismes utilisateurs des lieux dès le début de la planification des projets d'aménagement et de réfection des équipements.
- 3.3.4 Mobiliser les différents partenaires afin de développer des initiatives favorisant la pratique régulière d'activité physique.

